

Résumé :

Les systèmes de mise-bas alternatifs

Le problème



Les cages de mise-bas sont utilisées pour restreindre la mobilité des truies reproductrices au moment de la mise-bas afin de limiter les risques d'écrasement des porcelets. Elles présentent de nombreuses limitations quant au bien-être de la truie et de ses porcelets, liés principalement au confinement de la truie et à un environnement appauvri. Les deux principaux types de systèmes de mise-bas commerciaux utilisés en Europe sont les cages de mise-bas pour les élevages en bâtiment (en grande majorité) et les cabanes en plein air. Ces deux systèmes représentent deux extrêmes en termes de liberté de mouvement de la truie, d'apport de matériaux manipulables et de contrôle de l'environnement. Peu de truies sont élevées en plein air (25% au Royaume-Uni, < 1% en France), malgré la constatation de taux de mortalité des porcelets similaires. Les premières études sur les systèmes de mise-bas alternatifs en bâtiment ont conclu que la mortalité était plus élevée dans ces systèmes que dans les cages de mise-bas. Cependant, des travaux récents portant sur de nouveaux modèles mieux conçus, tels que les systèmes « PigSAFE » et « 360° Farrower », ont montré qu'avec une conduite appropriée, il est possible d'atteindre des niveaux de mortalité pré-sevrage similaires à la cage de mise-bas classique.

Les solutions

→ Des systèmes alternatifs en bâtiment prenant en compte le bien-être de la truie et des porcelets, sans confinement et avec apports de matériaux manipulables, qui soient commercialement viables.

→ Une adaptation de la conduite d'élevage, nécessaire au succès de la transition des cages de mise-bas aux systèmes hors-cage.

Il est souhaitable que les producteurs prennent en compte les facteurs essentiels de conception et de conduite ci-dessous afin de maximiser la survie des porcelets et améliorer le bien-être des truies et des porcelets.

Images ©CIWF

Pour plus d'informations et les références complètes, voir la fiche d'information n°4.

www.agrociwf.fr

L'apport de matériaux de nidification



Les truies ont le besoin inné de construire un nid. Une fois la nidification terminée se déclenche une inactivité en préparation de la mise-bas. Dans les cages de mise-bas, cette motivation est frustrée parce que l'apport de matériaux de nidification adéquats est souvent absent et que la mobilité des truies est restreinte. Empêcher la nidification réduit les taux de l'hormone ocytocine (importante pour le comportement maternel), allonge la durée de la parturition (la mise-bas), et entraîne une augmentation du nombre de mort-nés ainsi qu'un retard

dans la libération du colostrum (le premier lait nourrissant). L'apport de paille longue dans les systèmes de mise-bas alternatifs (un minimum de 2 kg) répond à la motivation des truies à construire un nid, améliore le confort et crée un environnement plus stimulant pour les truies et les porcelets.

La stimulation du comportement maternel



Le comportement maternel a un grand impact sur la survie des porcelets. Fournir le bon environnement physique et thermique à la truie est essentiel, et la sélection génétique des truies pour leur comportement maternel sera importante dans l'avenir. Par comparaison avec les truies en cages de mise-bas, les truies dans des enclos alternatifs réagissent davantage aux cris de détresse de leurs porcelets et fournissent un meilleur allaitement, offrant à leurs porcelets les meilleures chances de survie et un meilleur départ dans la vie.

L'apport d'un environnement thermique adéquat

Fournir le bon environnement thermique dans les premières 48 à 72 heures qui suivent la mise-bas est essentiel pour la survie des porcelets. Les truies régulent la température de leurs porcelets en adaptant le volume de litière à l'intérieur du nid aux conditions environnementales. Dans les systèmes de mise-bas alternatifs en bâtiment, des sols chauffés et des lampes chauffantes dans une zone de protection (une aire distincte pour les porcelets) peuvent être utilisés pour réduire la mortalité. Une litière profonde (10 à 12 cm) est recommandée pour la parturition, et peut être réduite par la suite. Avec la poursuite de la lactation, un sol frais est nécessaire au confort des truies.



Images ©CIWF

Pour plus d'informations et les références complètes, voir la fiche d'information n°4.

www.agrociwf.fr

L'utilisation de sols pleins

Les caillebotis intégraux peuvent augmenter les blessures, les boiteries, les cas de syndrome métrite-mammites-agalactie (MMA) et la mortalité des porcelets, et sont moins appréciés par les truies. Il est donc recommandé d'utiliser des sols pleins dans la zone du nid, avec un caillebotis (largeur de fentes < 10 mm, avec des angles arrondis) dans l'aire de déjection pour l'hygiène.

Un espace suffisant



Le manque d'espace dans l'enclos de mise-bas est un facteur majeur inhibant le comportement maternel. D'après des équations allométriques, (qui calculent l'espace nécessaire en fonction du poids corporel), il faut que les enclos fassent 9,75m² pour fournir l'espace suffisant à un nid, à une zone de protection et d'alimentation distincte, et à la croissance des porcelets sous la mère.

Autres aspects importants de la mise-bas

Les truies préfèrent les sites de nidification entourés par ou adossés à un mur plein. La provision de murs inclinés sur chaque côté de l'enclos fournit à la truie un soutien lui permettant de se coucher avec précaution, limitant ainsi les risques d'écrasement des porcelets, et est préférable à l'installation de barres anti-écrasement. Les porcelets peuvent également se coucher entre le mur incliné et le mur vertical pour se protéger. Le mélange de différentes truies et de leurs porcelets pendant la lactation est à éviter. Un enrichissement environnemental pour les porcelets, y compris de matériaux manipulables (par ex. de la paille, de la tourbe), peut réduire l'agressivité et les coups de groin au ventre. Il est souhaitable de fournir un abreuvoir à tétine inclinée vers le haut dans l'aire d'abreuvement sur caillebotis.

Images ©CIWF

Pour plus d'informations et les références complètes, voir la fiche d'information n°4.

www.agrociwf.fr